

Vendredi 17 septembre 2021

### Signature de partenariat et remise de chèques pour 3 associations du territoire

Ce vendredi 17 septembre, Jérôme Lheureux, Président de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, et Benjamin Gorgibus, Vice-Président en charge de la Vie Associative, ont procédé à la signature de trois conventions de partenariat avec des associations du territoire. L'occasion de remettre officiellement à chacune un chèque symbolique des subventions versées par la Communauté de Communes.

Engagée dans la vie associative du territoire, la Communauté de Communes a signé trois nouvelles conventions de partenariats avec le Stade Valeriquais Handball, l'Association Valeriquaise d'Animation et l'ADMR L'Assiette. Ces partenariats se sont traduits par le versement de subventions aux structures associatives, destinées à soutenir leur activité. En retour, les associations s'engagent à donner de la visibilité à la Communauté de Communes, en tant que partenaire.

#### Zoom sur les 3 associations et les subventions accordées

Active dans le domaine du sport, le Stade Valeriquais Handball a été subventionné par la Communauté de Communes à hauteur de 12 500 €, afin de permettre l'émergence et la reconnaissance d'une identité communautaire sportive à travers l'équipe de handball, qui joue en National 2.

La Communauté de Communes est également partenaire de l'Association Valeriquaise d'Animation, active dans le secteur du tourisme et de l'animation du territoire, qu'elle subventionne à hauteur de 10 000 €. Cette aide financière permettra de soutenir l'association dans l'organisation d'événements de référence sur l'intercommunalité : la Fête du Maquereau, la Fête de la Mer et la Fête du Hareng.

Enfin, la Communauté de Communes apporte son soutien à l'ADMR L'Assiette, à hauteur de 5 000 €. Engagée dans le domaine social, cette association œuvre pour le maintien à domicile des personnes âgées dépendantes, des personnes fragiles ou isolées via le portage de repas à domicile. La subvention versée participera à l'acquisition d'un véhicule réfrigéré, nécessaire à l'activité de la structure.

#### Près de 50 000 € de subventions accordées au total ce semestre

Suite au Conseil Communautaire du mois de juin, la Communauté de Communes a subventionné au total 13 associations du territoire, intervenant dans des domaines variés (culture, sport, patrimoine, santé/social, etc.), pour un montant global avoisinant les 50 000 € pour le semestre.

Avec la signature de ces partenariats, la Communauté de Communes s'impose comme un acteur de référence dans le monde associatif du territoire de la Côte d'Albâtre.

#### Contacts presse - CCCA

Pauline LE BLEVEC  
02.35.57.95.07

Delphine MARIE  
02.35.57.95.19